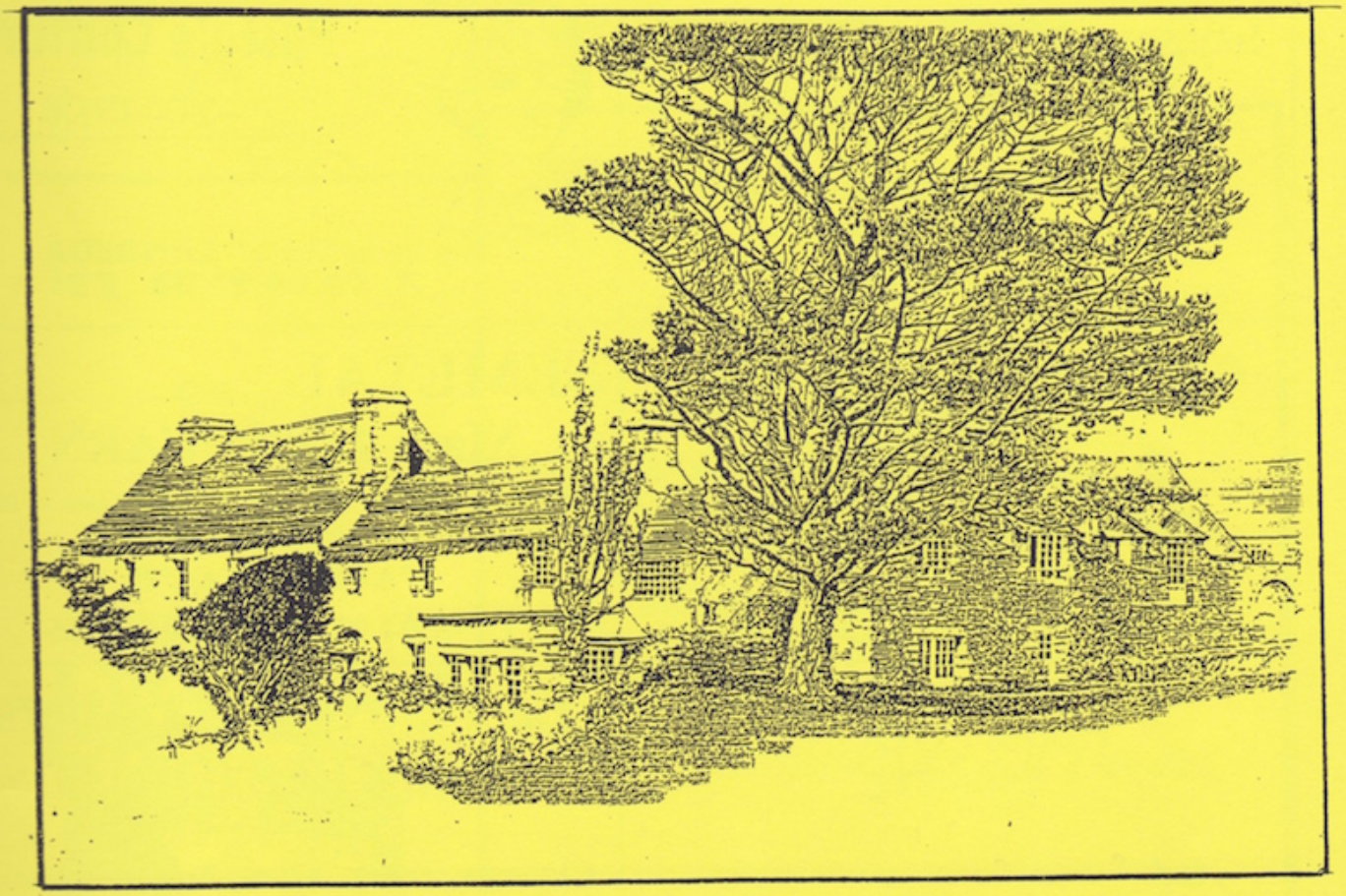
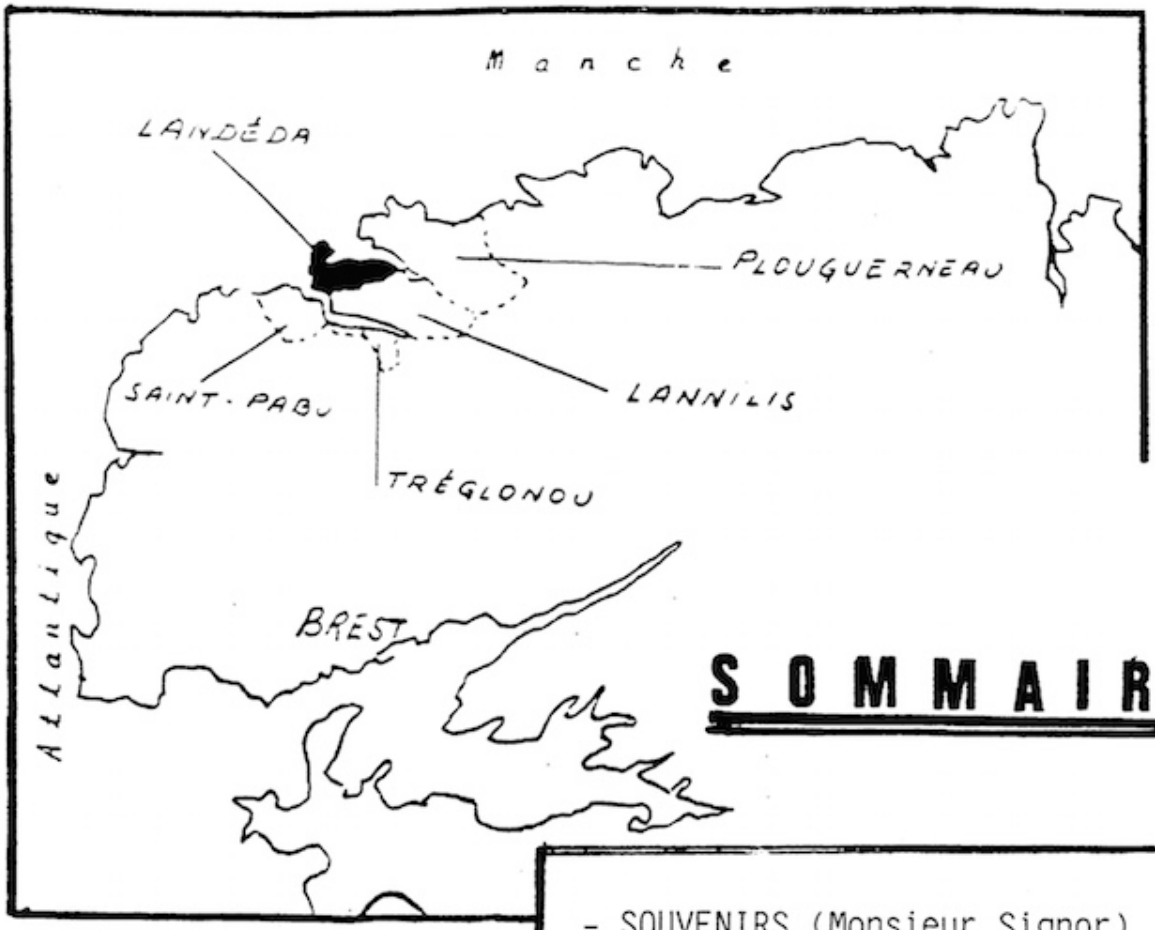
Les cahiers de Landeda



Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

12 è Année. N° 47 15 F

SEPTEMBRE 1995



les cahiers de landeda

SOMMAIRE

- SOUVENIRS (Monsieur Signor) Jean GUIZIOU..... P 3
- La BAIE DES ANGES..... P 7
- APPEL..... P 15
- A propos du clocher..... P 16
- Souvenir de ma petite enfance. P 20
- Elections municipales..... P 23

- Publicité : couverture + p 2 et 26

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87



Jean GUIZIOU

--oOo-

MONSIEUR SIGNOR

--oOo--

J'ai dix ans lorsque je fais la connaisance de Monsieur Signor. Il remplace le terrible Monsieur Fily, l'ancien directeur de l'école des garçons de Landéda, avec qui j'ai passé les premiers mois de l'année.Il vient de Lilia, juste de l'autre côté de l'Aber Wrac'h (1). C'est peut - être là qu'il a pris l'habitude de porter son éternelle casquette de marin (2).

A la rentrée, le 1er octobre, je suis admis dans la première division, celle qui a le programme du certificat d'études. Mais, du fait de mon âge, et comme à peu près la moitié de mes camarades, je ne me présenterai à l'examen qu'au terme de la prochaine année scolaire.

Il nous faut peu de temps pour faire le tour de notre nouveau maître. Nous nous apercevons rapidement qu'avec lui il y a aussi peu de place pour la fantaisie que du temps de son prédécesseur. Seule, la méthode employée a changé. La longue canne de bambou de Monsieur Fily - même si elle ne servait guère - jouait un rôle important : elle était là, bien en vue. Avec Monsieur Signor, plus de canne. Mais une pression constante, et une tension permanente : pas de répit quand on passe de l'orthographe au calcul, de la dictée aux problèmes. Pas de répit non plus à l'occasion des séances d'interrogation. Impossible de s'en remettre tranquillement au camarade qui se trouve sur la sellette, car notre tour arrive subitement, sans crier gare. Tout le monde est ainsi sur le qui- vive. Pour rendre la séance d'interrogation plus solennelle - en tout cas plus éprouvante pour nous -, Monsieur Signor nous fait souvent quitter nos bancs. Autour de lui,

(1) De l'autre côté de l'ABER-WRAC'H (estuaire) et en face de l'ABER-WRAC'H (port)
(2) Il possède d'ailleurs un bateau

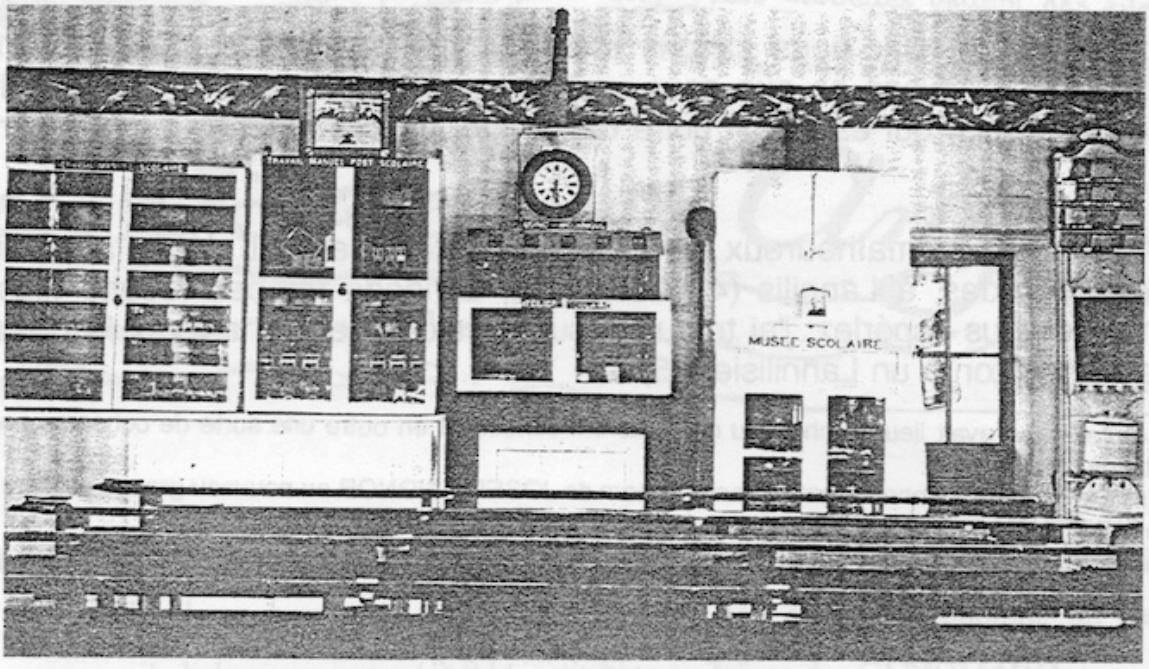
nous formons le cercle, dos au murs. Alors se précipitent les questions, à grande allure, posées à chacun à tour de rôle : verbe venir : imparfait du subjonctif ; multiplications : 8X9 ; 11X5 ... ; départements : Ille et Vilaine : Chef-lieu... Avec ce régime, nous sommes rapidement forcés d'admettre que la seule façon de nous en tirer honorablement, ou presque, c'est de travailler à tête reposée, à la maison, les leçons et les devoirs tels qu'ils nous sont prescrits. Je veux dire que, pour les leçons, il faut en arriver à apprendre pas mal de choses par coeur, et que, pour les devoirs, une bonne présentation et une finition soignée sont de rigueur. J'en sais quelque chose, expérience faite.

Ma tante - Tantic - et son mari, récemment installés à Troménec, partent en voiture de grand matin, un dimanche, pour aller passer la journée à Plouguerneau, dans la famille de mon oncle, quelque part du côté de Guissény. A la dernière minute, je suis invité à les accompagner. C'est une joie pour moi d'accepter, bien que je n'aie pas terminé une certaine carte de géographie qui doit être présentée demain matin en classe. Ma toilette est vite faite : jamais ma savonnette n'a senti aussi bon! Il fait beau, et le trajet, par Lannilis et le pont de Paluden, est un enchantement. Le déjeuner aussi est agréable, au moins au début, car il traîne en longueur. Et voici l'après-midi entamé, grignoté; et mon oncle et ma tante, tout heureux, ont toujours quelqu'un de plus à visiter et à saluer. Mais moi, je n'ai pas la conscience tranquille. Il fait nuit noire quand nous rentrons. Le lendemain matin, je termine mon devoir à la hâte. Le regard étonné, plus encore : peiné, de Monsieur Signor lorsqu'il examine mon travail me met affreusement mal à l'aise : désormais, je me méfierai de Plouguerneau.

Notre directeur n'est jamais à court de raffinements: il en a trouvé un qui me vaut une difficulté supplémentaire: l'usage, au tableau, de craies de couleur pour distinguer soit substantifs, adjectifs, adverbes, soit sujets, verbes, compléments de toutes sortes. J'ai bien du mal à identifier certaines couleurs: il y a du rose que je baptise bleu, il y a toute une famille de verts, je me perds dans les marrons et les bruns. Fort heureusement, tous les morceaux de craie ne se ressemblent pas: aujourd'hui, tel morceau est intact, tel autre est tout petit. Au tableau, j'essaie de m'en tirer grâce à la connaissance de l'usure du matériel.

Monsieur Signor ne se contente pas de nous enseigner le français, le calcul, l'histoire et la géographie. Il entend aussi nous civiliser, ce qui est peut-être encore plus difficile. Il ne se contente pas de vérifier la propreté de nos mains et de nos genoux. Il entend que la toilette fasse en permanence partie de nos soucis: au fond de la classe, nous avons chacun un casier avec brosse à dents, savon et serviette. Il ne se contente pas de surveiller notre attitude en classe. Il nous montre - vaisselle et argenterie de Madame Signor aidant- comment dresser la table, comment mettre sa serviette et manier couteau et fourchette.

J'allais oublier: au fond de la classe, aussi, une petite armoire vitrée a été installée. Elle contient des trésors: des livres que nous appelons "de bibliothèque", qui n'ont rien à voir avec nos livres de classe. Certains mercredis, nous pouvons - en fin de journée -, en emprunter un . C'est un véritable plaisir d'y plonger le nez : cela nous change de cette quantité d'heures austères que nous passons à l'école (3).



Admirable Monsieur Signor. Vous n'êtes pas sectaire. Ce n'est pas vous qui allumerez la guerre de religion à Landéda. Vous êtes le Directeur de SKOL AN DIAOUL. Mais cela ne vous empêche pas d'aller à la messe le dimanche, à la basse-messe bien sûr, pour ne pas faire des vagues inutiles. La question des enfants de choeur est résolue au mieux. Ils ne sont pas choisis à cause d'un zèle particulier. Non, ils sont pris , d'un commun accord, dans les familles les plus démunies. L'argent qu'ils rapportent d'un baptême ou d'un mariage n'est pas du tout négligeable. Et tout est fait pour que leur emploi particulier les gêne le moins possible: les cloches de l'église les appellent juste à temps. La cérémonie terminée, ils regagnent leur place, tout simplement.

Admirable Monsieur Signor! Ce n'est pas vous qui encouragerez la délation. Elle n'a pas cours, chez nous, cette pratique odieuse qui consiste à donner un gage à celui qui est surpris - par un camarade ! - à parler breton. Dieu sait pourtant qu'il nous arrive, de temps en temps, à la faveur de l'excitation d'un jeu, ou à cause d'une contrariété, de sortir, plus facilement que le mot français moins disponible, le mot breton qui correspond tellement bien à la situation, en particulier ce vilain GAST - en réalité pour nous simple point d'exclamation.

Admirable Monsieur Signor! Avec tout ce que vous exigez de nous, avec tout ce que vous nous faites endurer, nous n'avons jamais imaginé, en représailles, de brûler votre fameuse casquette, ou rêvé de vous couper la moitié

---

(3) J'ai particulièrement apprécié un de ces livres "de bibliothèque" qui avait pour titre: "A LA MER". C'était un ouvrage d'aventures qui vous transportent en AFRIQUE, avec lions et baobabs. Un peu le prolongement du " TOUR DE FRANCE PAR DEUX ENFANTS", Il a peut-être joué un certain rôle dans le choix de vie que j'ai fait plus tard.

de la barbe. Car nous savons tous vos mérites et - confusément, bien entendu - nous savons ce que nous vous devons. Par-dessus le marché, il y a Romain, votre fils, qui est aussi notre camarade, un camarade que nous aimons bien.

Aussi suis-je malheureux de vous avoir terriblement déçu, au soir du Certificat d'Etudes, à Lannilis (4). Ce jour-là, Landéda n'a pas récolté tous les lauriers que vous espériez: j'ai trébuché sur le calcul mental, laissant la place de premier du canton à un Lannilisien (5).

---

(4) l'examen avait lieu au chef-lieu de canton. Il constituait en outre une sorte de concours pour les différentes écoles du coin.

(5) LANDEDA, Reconnaissant, a donné le nom de JOSEPH SIGNOR au nouveau groupe scolaire édifié route de l'ABER WRAC'H, au voisinage de l'ancienne école de Madame OMONT.

Landéda, le 25 octobre 1936

Monsieur Signor, Directeur de l'école publique de Landéda

à

Monsieur Le Maire de Landéda
et à Messieurs Les Conseillers municipaux

Reçu le 26 OCT 1936

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter un devis des ouvrages que j'ai faits dans ma classe et dont je voudrais être dédommagé par la commune de Landéda.

a - Une armoire "hygiène de la bouche"	100 f	dont 40 f de vitres,	40 f de bois et divers	20 f
b - Une armoire "matériel de toilette"	80 f	dont 45 f de vitres,	25 f de bois et divers	10 f
c - Une armoire "travail manuel"	75 f	dont 40 f de vitres,	25 f de bois et divers	10 f
d - Une armoire "musée scolaire"	110 f	dont 20 f de vitres,	80 de bois et divers	10 f
e - Une armoire "travaux de modelage"	70 f	dont 35 f de vitres,	25 f de bois et divers	10 f
f - Une armoire "géographie"	85 f	dont 40 f de vitres	40 f de bois et divers	5 f
Total :	520 f	En chiffre rond :	500 f	

Ainsi j'aurai un témoignage de reconnaissance de la Municipalité de Landéda et j'aurai le plaisir de laisser après moi une trace de mon séjour de 15 ans parmi vous.

Je serai flatté de vous recevoir dans ma classe, à l'issue de votre prochaine session de novembre -

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signor



Il y a quelques années, qui disait "Aber-Wrac'h" pensait "BAIE DES ANGES" : un hôtel restaurant de grande classe, une table renommée, un haut lieu de la gastronomie, un chef talentueux, un accueil chaleureux, une véritable institution au temps des GUYOMARD...

Mais, avant d'en arriver là, faisons un retour dans le passé.

* * *

I. DES CORDELIERS à JOSEPH LE DUC

Qui dit "port" sous-entend cabarets et lieux de restauration. De La Palue à l'anse des Anges, ils furent nombreux ceux qui tinrent commerce ici.

Lorsque les moines CORDELIERS quittèrent l'inhospitalière île Vierge, il y a cinq siècles et vinrent s'installer au bord de l'anse vers 1453, leur couvent offrit au voyageur le gîte et le couvert, un accueil que leurs successeurs les RECOLLETS en 1583 maintèrent jusqu'à la veille de la vente du couvent comme Bien National, le 23 juillet 1792.



Depuis, cette date, les bâtiments semblent avoir conservé une activité d'accueil, au moins en ce qui concerne le "liquide".

Dans son " Voyage dans le Finistère 1829-1831 ", Jean-François Brousmiche n'écrit-il pas :

> *L'église, maintenant sans cloche, sans décoration, n'est plus qu'un simple magasin. Le couvent qui retentissait autrefois des louanges adressées à l'éternel n'entend plus que les chants grossiers du matelot aviné.*

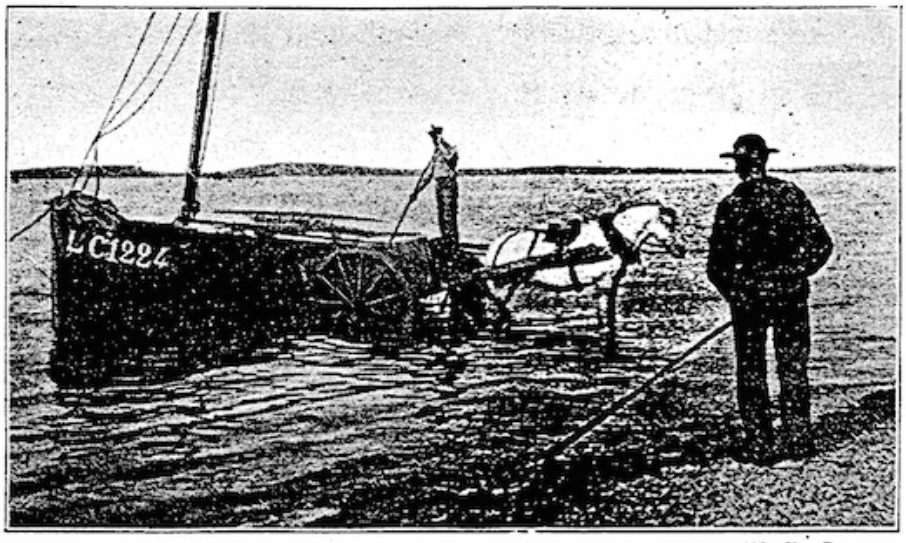
Le tome I du "Dictionnaire de Bretagne " de Marteville et Varier, paru en 1843 indique que :

L'ancien couvent des Anges est aujourd'hui remplacé par l'auberge de l'Aber-Wrac'h.

Les bâtiments abritent aussi des locataires : André Toussaint Kerhervé y a marié sa fille le 18 avril 1833 ; Pierre Marie Bellègue fera de même le 24 août 1846. Quant à Gilles Marie Vivenot, ancien gardien du fort de Cézon, il y décèdera le 27 décembre 1859.

En 1911, le guide Hachette "Bains de mer en Bretagne" signale à l'Aber-Wrac'h deux hôtels dont "L'HOTEL DES ANGES".

ABERWRACH (L') 121
(FINISTÈRE)



Cl. P. Gruyer.

État de Paris à Brest (V. ce nom pour distance et prix). — départemental de Brest à l'Aberwrach, 36 k. en 1 h. 50 : 2 fr. 80 et 1 fr. 85. 29 k. de Brest à l'Aberwrach.

Hôtel : — *des Anges* (petit déj. 50 c., déj. ou din. 2 fr. 50, ch. 2 fr. ; pens. 6 fr.), sur la baie des Anges ; — *Bellevue* (déj. ou din. 2 fr. 50, ch. 1 fr. 50 ; pens. 6 fr.), sur le quai du port.

Restaurant : — *de la Marine* (déj. ou din. 2 fr. 50).

Chambres et maisons meublées : — (en petit nombre) prix modérés.

Le poète russe Alexandre Blok y prit pension. Le 24 juin 1911, il écrivait à sa mère :

Notre hôtel est confortable et beau.

Le 27 juin, il récidivait :

Ce qu'il y a de plus beau ici, c'est la petite cour de notre hôtel avec un vieux figuier, une porte cochère qui donne sur le jardin où se trouve un poirier planté par les moines.

L'arrivée de la famille LE DUC va marquer un tournant dans l'exploitation de l'hôtel.

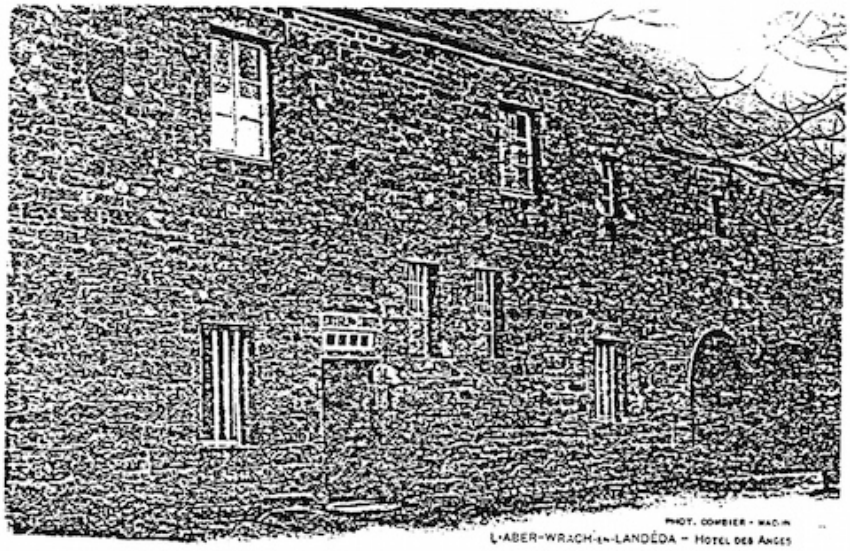
Envoyés comme pionniers de la culture maraîchère par monsieur Chapel, pharmacien à Saint-Pol de Léon, Joseph LE DUC et sa femme née Françoise JACQ, s'installent à Poulloc à la Saint-Michel 1912 (29 septembre).

La mobilisation du chef de famille en 1914, malgré ses quatre enfants, porte un grave préjudice à l'exploitation. Démobilisé, Joseph LE DUC la réanime, mais la non-reconduction du bail en 1921, l'oblige à repartir à Saint-Pol dans la ferme de ses parents, à la Saint-Michel. Il n'y fera qu'un bref séjour.

Ce qu'il veut c'est revenir à Landéda. Est-ce pour exercer son activité antérieure ? Non ! Entreprenant, courageux et bien que n'étant pas un professionnel de la restauration, il achète, dans le couvent des Anges qui appartient à monsieur et madame Deshayes, le fonds de commerce exploité par madame Camio à la fin de 1921 et le 1er janvier 1922, il ouvre son établissement qu'il appelle

HOTEL-RESTAURANT et CAFE

HOTEL DE LA BAIE DES ANGES

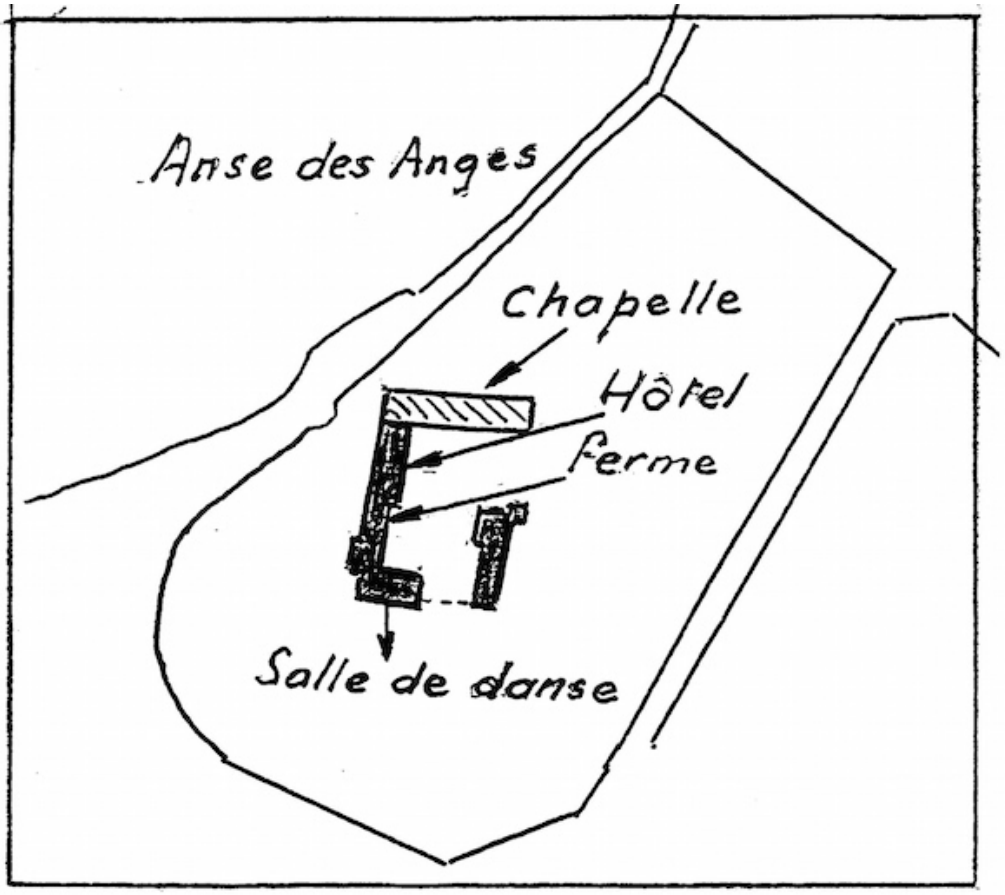


A l'entrée, le grand figuier offre toujours son ombrage particulièrement apprécié des pensionnaires lors du déjeuner.

L'hôtel comprend un bâtiment principal et une annexe.

Dans le premier, au rez-de-chaussée, voici la salle à manger, le bar, la cuisine et l'arrière-cuisine. A l'étage sept chambres dont deux très grandes. L'annexe, elle, sera convertie en salle de danse.

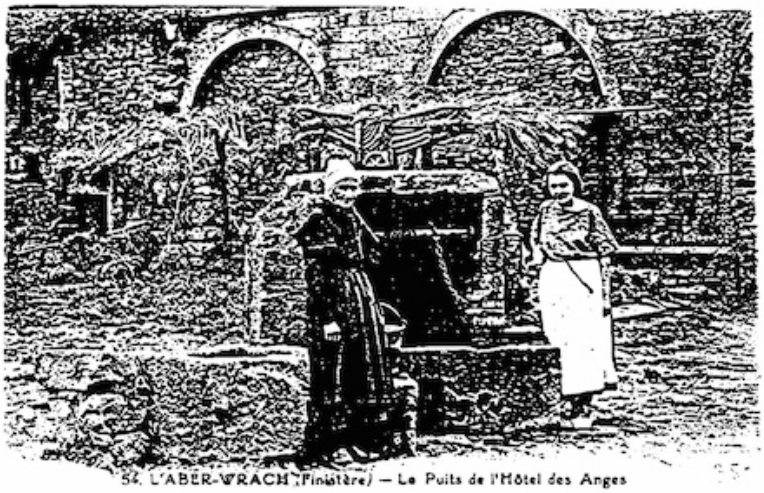
Un fermier occupe une partie du bâtiment à droite de la voûte.



Le confort est des plus rustiques... On était loin des normes actuelles. Pas d'eau courante dans les chambres, mais une cuvette, un broc et c'est au puits qu'il fallait aller quérir l'eau nécessaire à une toilette qui devait être des plus sommaires...

Pas de W.C... Un seau hygiénique faisait l'affaire...

Pas d'électricité non plus ! Après le dîner, c'est avec leur bougeoir que les pensionnaires regagnaient leur chambre...


52. L'ABER-WRACH (Finistère) — Le Puits de l'Hôtel des Anges

Pourtant, une clientèle aisée, bourgeoise, avide de nature et de grand air, originaire de Paris, de Nevers et de la région brestoise revenait fidèlement pour profiter de la grève toute proche ou pratiquer la chasse à l'automne. C'était surtout à partir de Pâques que l'hôtel s'animait vraiment.

Les noces y venaient nombreuses et quand les autocars "RIOU" et "BODIGER" furent mis en service, ils permirent aux habitants des communes éloignées d'accéder, elles aussi, à l'Aber-Wrac'h.

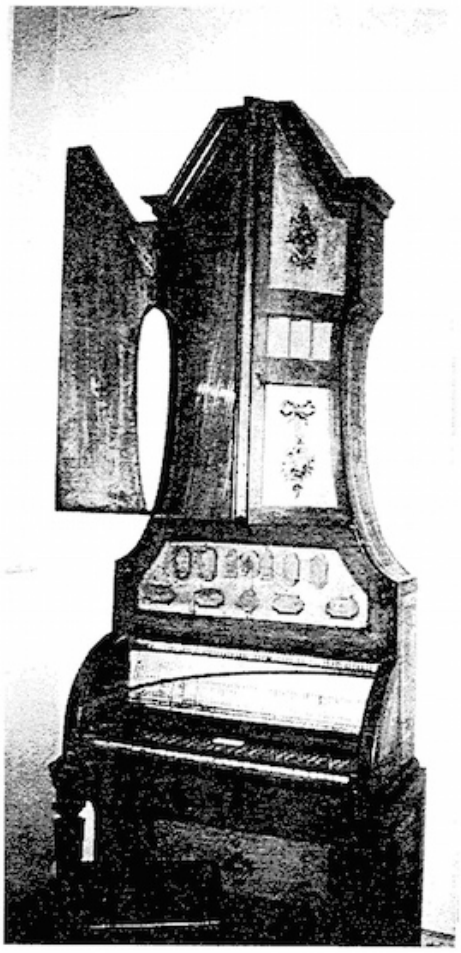
C'est que la table était renommée ! N'y avait-il pas, à proximité les viviers OULHEN, fournisseurs de crustacés et de poissons frais, copieusement fournis sur les tables et quand les pêcheurs de Sein et de Camaret relâchaient nombreux dans le port, les crabes ne manquaient pas. C'est qu'à cette époque, il n'était pas rare de voir une centaine de bateaux (ou plus) jeter l'ancre à la plus grande satisfaction des cabarets du lieu. Bien sûr, la qualité de l'accueil, le cadre magnifique constituaient deux atouts importants, mais il y en avait un autre.

Joseph LE DUC innovait encore, aménageant dans l'annexe une salle de danse.

Les distractions étaient rares en ce début de siècle. Seuls, les pardons ponctuaient une année de dur labeur et permettaient de s'évader un peu du quotidien et le passage des termajis, installant leur lanterne magique dans la chapelle encore couverte constituait une occasion d'amusement et de rêve...

Aussi l'initiative de Joseph LE DUC fut-elle particulièrement appréciée. Au début, un simple piano mécanique[1] fabriqué par Paul Capitaine à Brest, alimenté à l'aide d'une pièce de dix centimes en bronze, remonté manuellement à la manivelle, égrenait sa musique.

Mais il fallait s'adapter au progrès. Un nouveau piano succéda au premier. C'était un piano automatique celui-là, un piano "JAZ-BAND", fabriqué par les établissements Guilbeau à La Baule en 1926-1927. Un piano plus gourmand réclamant, lui, deux pièces de dix centimes en bronze !



[1] En général, le piano mécanique reproduisait de la musique à l'aide de planchettes mobiles comme on peut en voir encore sur certains manèges.
Ici c'est à l'aide de cylindres crantés que la musique était reproduite, système semblable à celui que l'on trouve dans les anciens dessous de plat.
L'illustration jointe ne représente pas le piano mécanique ordinaire de l'époque, qui ne comportait pas de clavier et ressemblait plutôt à une armoire. Cependant elle donne une idée de l'importance de l'instrument et représente un piano allemand visible dans un musée de Bavière.

Et l'on dansait, et l'on dansait sur des airs de valses, de fox-trot, de tangos ou sur des musiques plus entraînantes : la vie en rose (marche), le quadrille des Lanciers (extrait de l'opérette : la fille de Madame Angot).

Au dos d'une carte postale ancienne, datée du 28 février 1929, le texte de la correspondante traduit bien le succès rencontré par les bals de l'hôtel :

Bien chère amie

Mr... a fait ma commission ; remercie-le pour moi. Oui, il peut dire que c'est grâce à lui que j'ai appris à danser, car, c'était pour lui causer de toi que je suis rentrée dans la salle de danse et ensuite je n'ai pu résister à faire la polka qu'on me proposait et voilà qu'une fois lancée, j'ai continué. Tous les dimanches maintenant, mon amie et moi passons notre après-midi à l'hôtel en compagnie de la jeunesse de l'Aber-Wrac'h qui se réunit là et tu peux croire qu'on y valse...

Dans la cour, les jeunes du pays dansaient la gavotte et la ronde. C'est aussi dans la cour que jeunes garçons et jeunes filles se livraient au jeu du "godelig" *(en français : petite poche)*. Il s'agissait pour le garçon d'aller chercher le mouchoir de la fille au fond de sa poche ! Les coiffes (bonnets) des jeunes filles en souffraient beaucoup et perdaient leur bel équilibre...



Il fallait pour repartir passer devant la salle du café sous les regards inquisiteurs, voire réprobateurs. Pour les éviter on venait redresser sa coiffe dans la cuisine qui possédait un miroir.

Que d'idylles ont dû se nouer ici !

Tout cela n'allait pas sans inconvénient à cette époque. Les bals étaient considérés comme des lieux de perdition et de débauche. Dans ses mandements l'évêque de Quimper les dénonçait, relayé dans la paroisse par les prêtres qui tonnaient dans leurs sermons contre ces pratiques démoniaques, fustigeant ceux et surtout celles qui fréquentaient l'établissement, menaçant de marier à sept heures du matin et non à dix ces mauvais chrétiens.

Les autorités municipales n'étaient d'ailleurs pas en reste comme en témoignent les arrêtés municipaux de l'époque :

Arrêté réglementant la police des cafés, cabarets, débits et bals publics.

Nous Maire de la Commune de Landéda,

Vu les articles 94 à 97 de la loi du 5 avril 1884;

Vu la loi du 1er octobre 1917 sur la police des débits de boissons;

Considérant les graves inconvénients que présente pour le bon ordre et la moralité publique la liberté sans contrôle des établissements ouverts au public, notamment, cafés, débits, spectacles, ou bals;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er – Les cafés, cabarets et débits de boissons de toute nature seront fermés sur toute l'étendue de la Commune a vingt et une heures du premier octobre au 31 mars et à vingt deux heures du 1er avril au 30 septembre.

Art. 2 – Les bals publics sont interdits, tant sur les chemins, rues et places publiques, que dans les établissements ouverts au public ou locaux en dépendant.

Art. 3 – Un bal privé, donné à l'occasion d'une noce ne doit pas servir de prétexte pour en faire un bal public; seuls les invités doivent y être admis, sous peine de contravention à l'art. 2.

Art. 4 – Les contraventions aux articles ci-dessus seront constatées par des procès verbaux dressés contre les tenanciers de l'établissement et contre leurs auteurs.

Art. 5 – Le présent arrêté sera mis en vigueur dès que M. le Préfet en aura autorité l'exécution.

Art. 6 – La gendarmerie et le garde-champêtre sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché aux lieux ordinaires.

En Mairie à Landéda le 12 juin 1924

L'article 3 de l'arrêté municipal de Plouguerneau, rédigé dans le même esprit ajoute une précision qui peut étonner trois ans après. On y lit en date du 31 août 1927 :

Art 3. – Il est interdit à tous hôteliers, cafetiers et débitants de boissons de tolérer dans leurs établissements ou dans les locaux en dépendant l'exécution de musique par pianos automatiques ou autres instruments identiques ou similaires

Les temps ont bien changé !...

Et pourtant en dépit de toutes les menaces, on continua à danser.

Etonnez-vous alors que le quartier de l'Aber-Wrac'h ait été globalement montré du doigt et considéré comme un lieu pestiféré à ne pas fréquenter...

La vie de l'hôtel se poursuivit jusqu'en 1933, date à laquelle les nouveaux propriétaires, monsieur Mignard, médecin légiste à Brest et madame, née Deshayes, décidèrent de reprendre les lieux et de s'y installer.

Un coup fatal. Disparition de l'hôtel...

Joseph LE DUC n'était pas homme à se laisser abattre.

Une maison proche, propriété de madame Briat, négociante en vins à Lannilis étant à vendre, il en fit l'acquisition, bien décidé à poursuivre son activité, confiant les transformations à l'entreprise Grignou, faisant percer des baies dans la façade donnant sur la mer et ouvrit "le Restaurant de la Plage", qui offrait également des chambres.


RESTAURANT DE LA PLAGE

BELLE VUE SUR LA MER

CUISINE SOIGNÉE

CHAMBRES CONFORTABLES

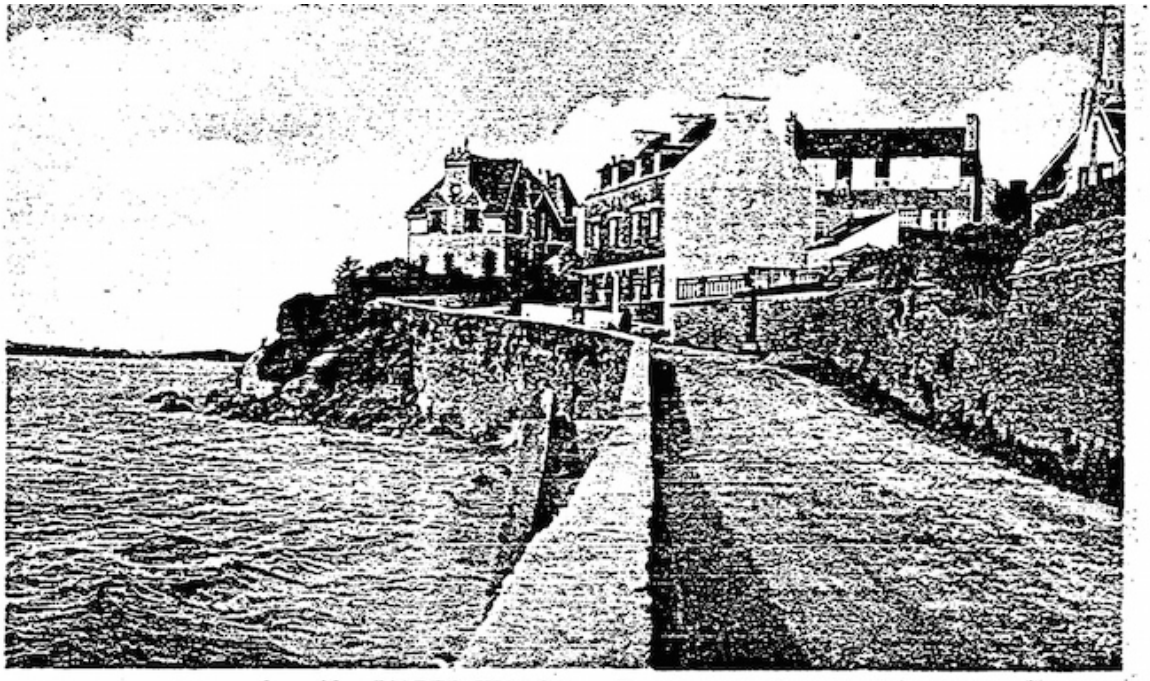
TÉL. 4 - R.C. BREST 8652

LE DUC

Propriétaire

L'ABER-WRACH

M. ..... Doit



16 L'ABER-WRACH. — Restaurant de la Plage

En 1938, Joseph LE DUC céda son établissement à monsieur et madame GUYOMARD.

Alors commence une autre histoire !

Joseph LE DUC se reconvertit et se lança dans le commerce des algues destinées à la région de Saint-Pol de Léon...

J.Michel

* * *

Je remercie René Le Verge et Michel Le Mignon pour les renseignements fournis.

Sur le couvent des Anges, voir "les Cahiers de Landéda", n°15.

Sur Alexandre Blok, voir le n°10.

* * *

APPEL

Vous appréciez les "Cahiers de Landéda" et vous désirez qu'ils continuent à paraître. Ils ne le pourront que grâce à votre participation (photos de groupes - extraits de lecture - souvenirs personnels) Tout est digne d'y figurer.

Répondez favorablement à cet appel.

A PROPOS DU CLOCHER, DE LA PAROISSE ET D'AUTRES...

Un article du "Cahiers de Landéda" n° 36 a relaté la destruction, en 1821, du clocher de Landéda abattu par la foudre, endommageant gravement l'église et son ossuaire attenant. Le rapport de l'expert, consulté par les autorités, a donné quelques indications sur ce qu'était le clocher qui se terminait, semble-t'il par une belle flèche de dix mètres qui n'a pu être reconstruite faute de moyens financiers. L'expert fait état de la vétusté et du grand âge de l'église "*qui est très ancienne et n'a jamais été bien bâtie*"

Le clocher fut réparé peu de temps après l'accident, sans sa flèche, mais il fallut attendre 1850 pour que le corps de l'église soit entièrement reconstruit. L'église actuelle, à l'exception du clocher, n'a qu'un siècle et demi, et, à l'échelle bretonne, elle date de hier (outre-Atlantique, elle serait un ancien et précieux monument !)

A l'exception des rares indications fournies par l'ancien cadastre de 1842 -la vieille église, au même emplacement que l'actuel batiment, mais nettement plus petite, avait la forme d'une croix latine- nous ne savons rien de son aspect et peu de son histoire. Pourtant connaître l'histoire d'une église de village est plus important que toutes choses, car cet édifice a été, pendant des siècles, le centre géographique, spirituel, religieux et politique de la paroisse. C'était un lieu privilégié de rassemblements et de retrouvailles d'une population dispersées et isolée par l'état innommable des chemins qui devenaient impraticables en hiver. C'était le lieu où chaque paroissien se trouvait pour les actes essentiels de sa vie : le baptême, le mariage, les nombreux offices, la sépulture (avant 1750, les défunts étaient inhumés dans l'église). C'est dans l'église, en général dans le porche sud, que se réunissait périodiquement le "Corps Politique" ou "Général de Fabrique" pour décider de la conduite de la paroisse. En effet, sous l'ancien régime (la Royauté) l'unité administrative était la paroisse et le religieux et le politique étaient étroitement imbriqués. Le clergé avait un rôle politique considérable, il tenait même des tribunaux (les Régaires, et dans notre région, ceux de Gouesnou était les plus importants). Dans chaque paroisse, une assemblée, le "Général de fabrique" (ou "La Fabrique") composée de notables, gérait les biens du clergé, décidait des travaux intéressant l'église, de l'engagement des dépenses et assurait le fonctionnement quotidien de celle-ci. Les "Fabriques", personnes assurant spécialement la tenue des comptes et détenteurs de la caisse, généralement au nombre de deux, étaient des personnages importants dans la paroisse et leur place, à cause du prestige, était convoitée. Cette assemblée était donc l'ancêtre de nos Conseils Municipaux qui verront le jour à la Révolution, car, à l'exception des biens du clergé, il n'existait pas ou peu de biens collectifs (...quelques terres franches) et à l'époque, gérer les biens de l'église correspondrait, de nos jours, à gérer ceux de la Commune. Les Seigneurs, le clergé et le Corps Politique formaient l'autorité menant un village dont la majorité des habitants ne prenait aucune part dans la conduite des affaires communes.

Comment connaître la vie de notre paroisse il y a bien longtemps si ce n'est par l'étude des délibérations de la Fabrique et de ses comptes financiers ? Hélas, la plupart ont disparu et quelques rescapés peuvent être consultés à l'Evêché à Quimper. Les B.M.S, ou registres des Baptêmes-Mariages-Sépultures peuvent donner quelques rares indications d'autrefois. Avant 1793, l'état civil était tenu par le clergé qui enregistrait les actes religieux marquant la vie de la population (le baptême et non la naissance, le mariage religieux, le civil n'existait pas, et la sépulture religieuse et non le décés). Ces actes, par la force des choses, avaient valeur d'actes civils, car le prêtre donnait des indications sur les dates de naissance ou de décés : "Marguerite X, née la veille et baptisée le ..." ou "François Y décédé la veille et inhumé dans l'église paroissiale le ...".

Les B.M.S étaient laconiques et ne devaient servir qu'à transcrire les actes essentiels. Les prêtres avaient interdiction de décrire leurs états d'âme, de manier l'invective ou de faire part de problèmes matériels. Les B.M.S sont des sources assez pauvres en renseignements et pourtant...en

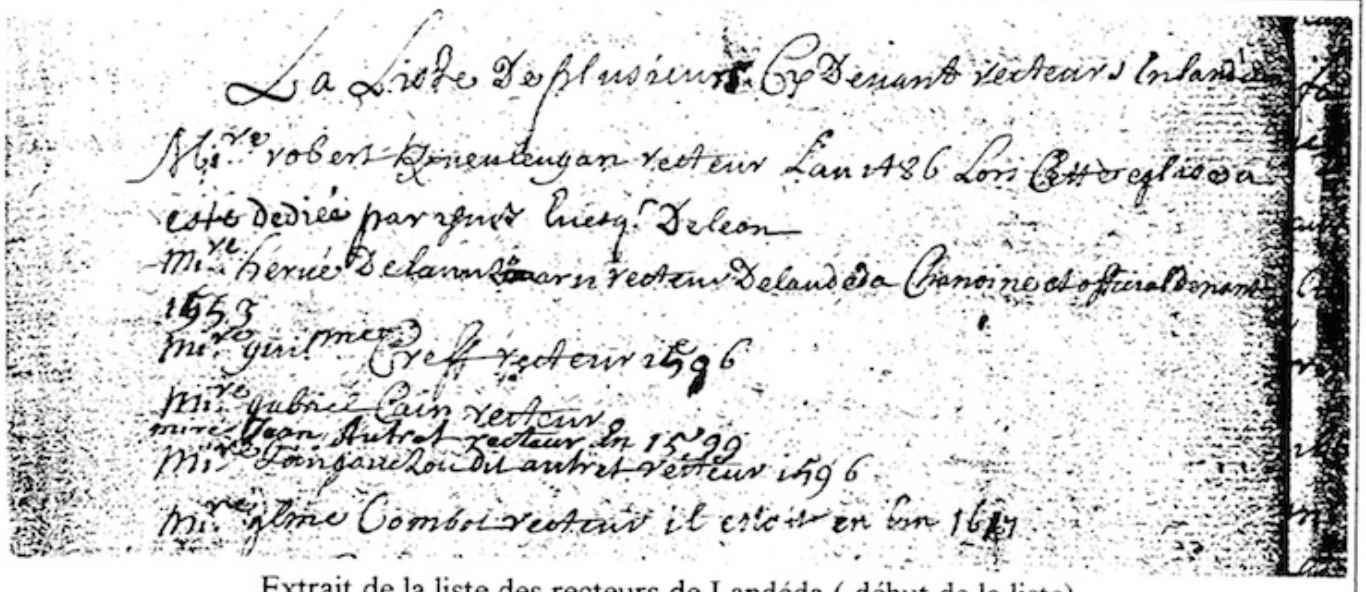
les examinant de près, on découvre certains recteurs lyriques, coléreux ou préoccupés qui n'ont pas échappé à la tentation de débordements. Attitude qui pouvait leur être d'une grande utilité, car les registres étaient renseignés en double exemplaires dont l'un était destiné au greffe du tribunal royal de Lesneven. Il était donc lu et contrôlé par l'autorité et pouvait devenir un moyen facile de récrimination, de protestation ou de simple correspondance. Vers les années 1690, un grave différent surgit entre les recteurs des paroisses de Landéda et de Brouennou (Brouennou était une paroisse distincte et à part entière à l'époque) : il s'agissait du " village " ou hameau de Lohodan qui était une enclave sous l'autorité éclésiastique de Brouennou, entourée par les terres de la paroisse de Landéda. Le recteur de Brouennou, dans une féroce diatribe consignée dans les B.M.S sur plusieurs pages, ce qui était plus qu'exceptionnel et anormal, se plaignait (semble t-il) que le recteur de Landéda percevait la Dîme -impôt prélevé par le clergé- à Lohodan, terre qui n'était pas de sa paroisse. Le caractère volubile et le style quelque peu tourmenté, l'écriture rageuse et les digressions n'ont pas facilité la compréhension totale de l'objet de ce différent, mais ce texte semble incongru dans les B.M.S.

Heureusement, ces quelques débordements ont permis la découverte de bribes de la petite histoire de notre commune. A la fin du 17ème siècle, en 1674, on peut lire sur les registres B.M.S une curieuse liste des recteur ayant officié à Landéda et cela depuis...1486, du temps où la Bretagne n'était pas encore française. Le rédacteur (le recteur Yves Carnennec ?) a ressenti le besoin de rechercher ses prédécesseurs pour une mystérieuse raison et en a dressé la liste transcrite dans les registres. Comment a t-il pu retrouver ces noms si ce n'est par la possession des BMS depuis ...1486 ? S'il en est ainsi, ces précieuses archives ont disparu, le premier registre des naissances de Landéda commence en mai 1607. Cette (petite) affaire est d'autant plus curieuse, car les successeurs ont continué à renseigner la liste jusqu'à la fin du 18ème siècle !

Cette liste commence ainsi :

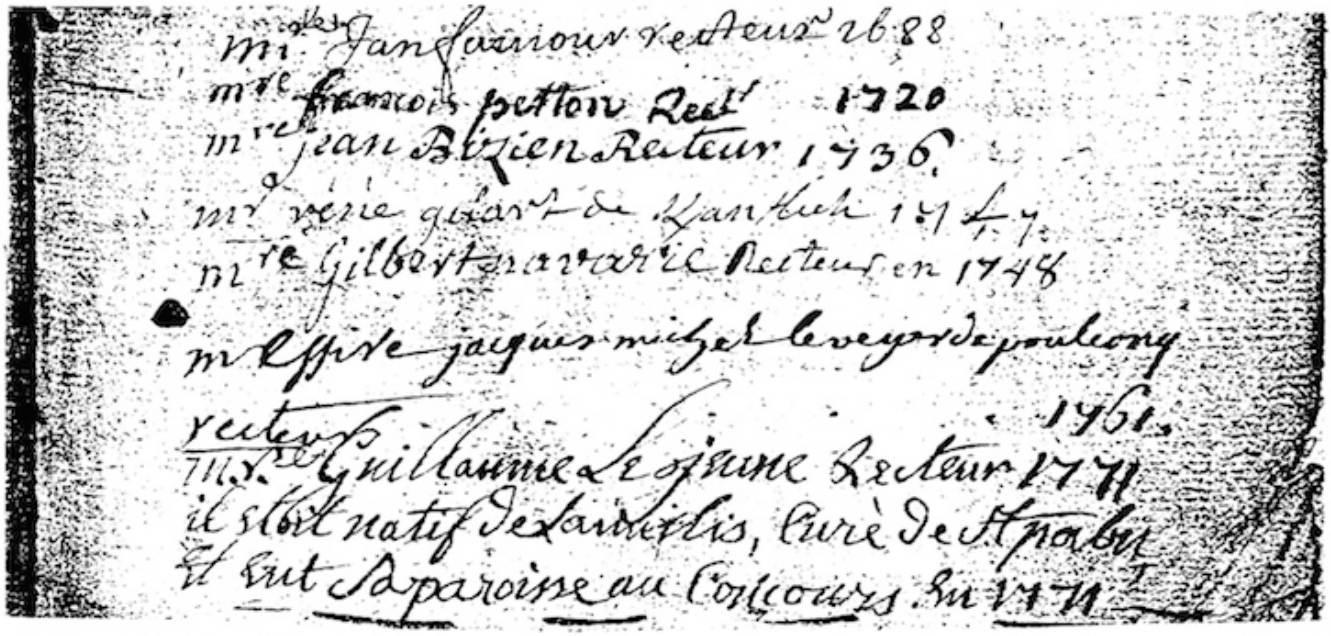
"*M^re^* (messire) *robert Kveuleuyan* (Ker - "K barré"- veuleuyan) *recteur Landéda 1486 lors cette église a esté dediée par yves Evesq De Leon*"

En 1486, le recteur, R. Kerveuleuyan, a donc accueilli l'évêque Yves pour "dédier l'église". Une église existait à Landéda à cette date, Landéda existait donc, mais était-il la bourgade qui a remplacé l'hypothétique et introuvable Ploudiner, célèbre paroisse fantôme qui, il y a très longtemps regroupait les actuelles paroisses de Landéda et de Lannilis, comme les historiens l'affirment ? Et comment comprendre le terme "dédié" ? Etait-ce une nouvelle église remplaçant un édifice trop petit ou trop délabré ? Etait-ce la naissance officielle de la paroisse de Landéda? Cette église devait être celle, très vieille et mal bâtie, comme l'affirme l'expert, qui fut démolie en 1850, car depuis, aucun B.M.S ne relate de nouvelles constructions, à l'exception de celle du clocher.



Extrait de la liste des recteurs de Landéda (début de la liste)

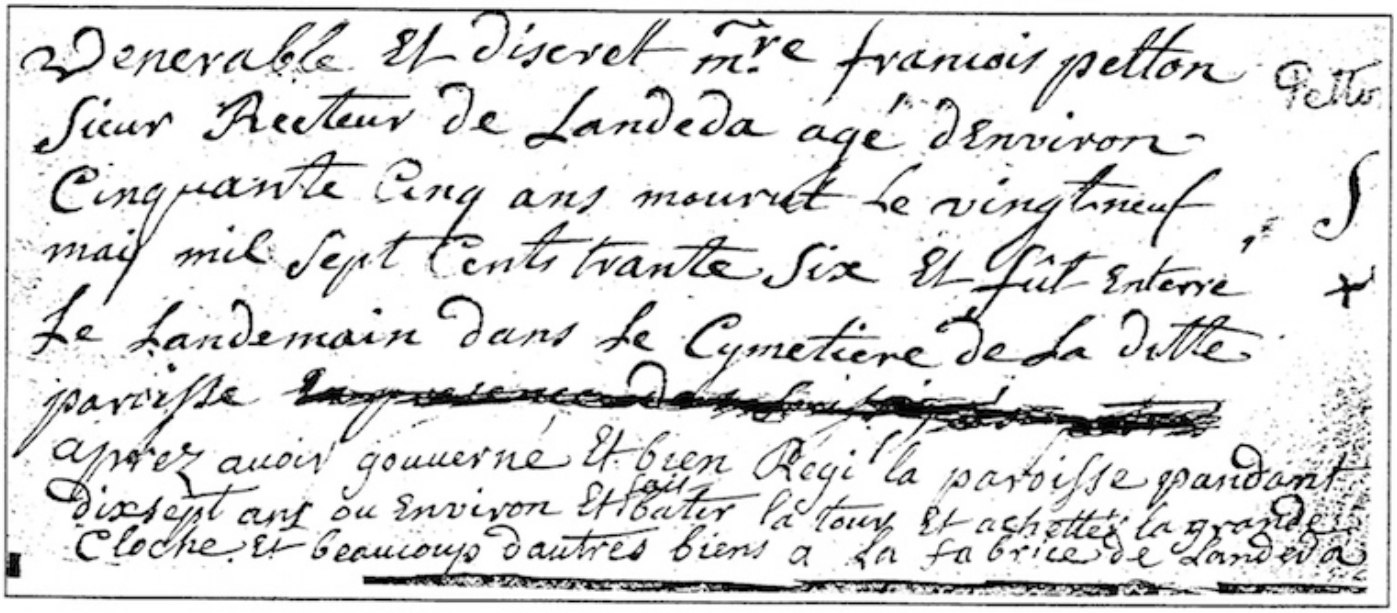
Nous apprenons, en fin de liste, que Messire Guillaume Le Jeune, natif de Lannilis, curé à St Pabu, devint recteur en 1771 " *et eut sa paroisse au concours en 1771*". Les prêtres ne bénéficiant pas de la protection des puissants pour une affectation privilégiée pouvaient devenir recteurs (place très recherchée car prometteuse de solides revenus) à l'issue d'un concours ouvert et organisé chaque année par le diocèse.



extrait de la liste des recteurs de Landéda, en fin, mention du recteur Guillaume Le Jeune

L'histoire de notre clocher est plus riche. En 1736 décédait François Petton, recteur de Landéda, qui avait remplacé Jean Fanioux, décédé le 2 février 1720 et arrivé dans la paroisse en 1688. Son inhumation dans l'église fut consignée dans le registre des sépultures de la paroisse et heureusement le curé rédacteur fut plus disert que d'habitude, car ses écrits permettent de découvrir quelques fragments de la vie du clocher. L'acte est ainsi rédigé :

*"vénérable et discret m^re^* (messire) *françois petton Sieur recteur de Landéda agé denviron cinquante Cinq ans mourut le vingt neuf may mil sept cents trante six et fût enterré Le landemain dans le Cymetiere de la ditte paroisse aprez avoir gouverné et bien régi la paroisse pendant dixsept ans ou environ et fait batir la tour et achetté la grande cloche et beaucoup dautres biens a la*



fabrice de Landéda..."

Le recteur, à l'encontre de ce que l'on pourrait croire, n'a pas été inhumé à l'extérieur de l'église. Tous les bons chrétiens étaient enterrés dans la maison de Dieu. L'être à l'extérieur marquait d'infamie le défunt. Le clergé bénéficiait même des places de choix, près du choeur ou dans les chapelles latérales.

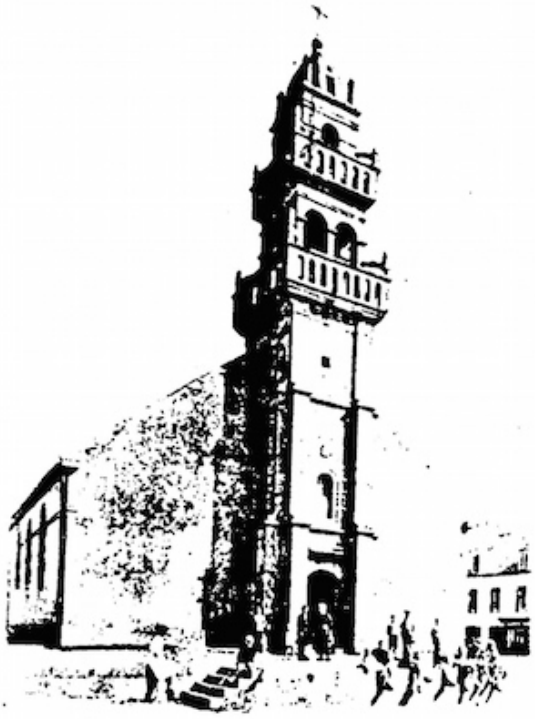
Le recteur (et la Fabrique) a donc fait construire, ou reconstruire le clocher -appelé à cette époque "la tour"- et a acheté la grande cloche. Le texte ne précise pas l'année, la tour actuelle a donc été érigée entre 1720 et 1736 et a sans doute remplacé le clocher de notre église de 1486. Comment en savoir plus ?

L'examen du porche révèle de nombreuses inscriptions usées et rabotées par les intempéries, et la lecture, très hasardeuse, par lumière rasante, permet de deviner difficilement d'abord dans un premier cadre au dessus de l'entrée **M: F. PE** (TT) **ON RECTEUR ; M: P... SESSON PRETRE** et **M: ?? LOSTIS PRETRE.** Il s'agit du clergé officiant à Landéda à cette époque, à savoir François Petton le recteur, celui qui a fait construire le clocher actuel, Paul Cesson ou Cessou, prêtre et Nicolas Lostis curé de Landéda. Ces trois noms apparaissent en permanence dans les B.M.S. En dessous de ce cadre, deux autres plus petits où est gravé en relief **GABRIEL GUIRIEC** et à gauche du porche, dans un autre cadre, "**GOUVERNEUR**" . Peut-être s'agit-il du bâtisseur du clocher, mais cela est peu probable : les historiens de l'art breton ont remarqué que les noms apparaissant sur les églises sont presque toujours ceux des membres influents du clergé et la personne la plus notable de la Fabrique (en général le "Fabrique" ou le "gouverneur", membre de la fabrique, représentant les intérêts du roi dans les paroisses). A Landéda, vers les années 1730 vécut un certain Gabriel Guiriec, marié en 1705 à Landéda avec Françoise Malabrousse et décédé également à Landéda en 1735. Il s'agit très probablement de la personne dont le nom est gravé sur le clocher et qui, membre très influent de la Fabrique, conduisit avec le clergé local les démarches pour ériger la tour.

Enfin, une date très difficilement lisible, en hauteur, sur le contrefort droit (vu face au clocher) encadrant le porche : 1731.

Le clocher que vous voyez tous les jours date donc de 1731, il a été bâti il y a 264 ans ! Dans le Léon, c'est un jeune clocher, mais le haut, à l'esthétique très discutable, a été reconstruit en 1821-22 (c'était hier !) après les facéties de la foudre. Dommage que la flèche n'existe plus, mais après tout, notre tour n'est-elle pas originale ?

Abily Marcel
Fils d'enfants de Landéda
depuis 1550 et peut-être avant



Souvenir de ma petite enfance

* * *

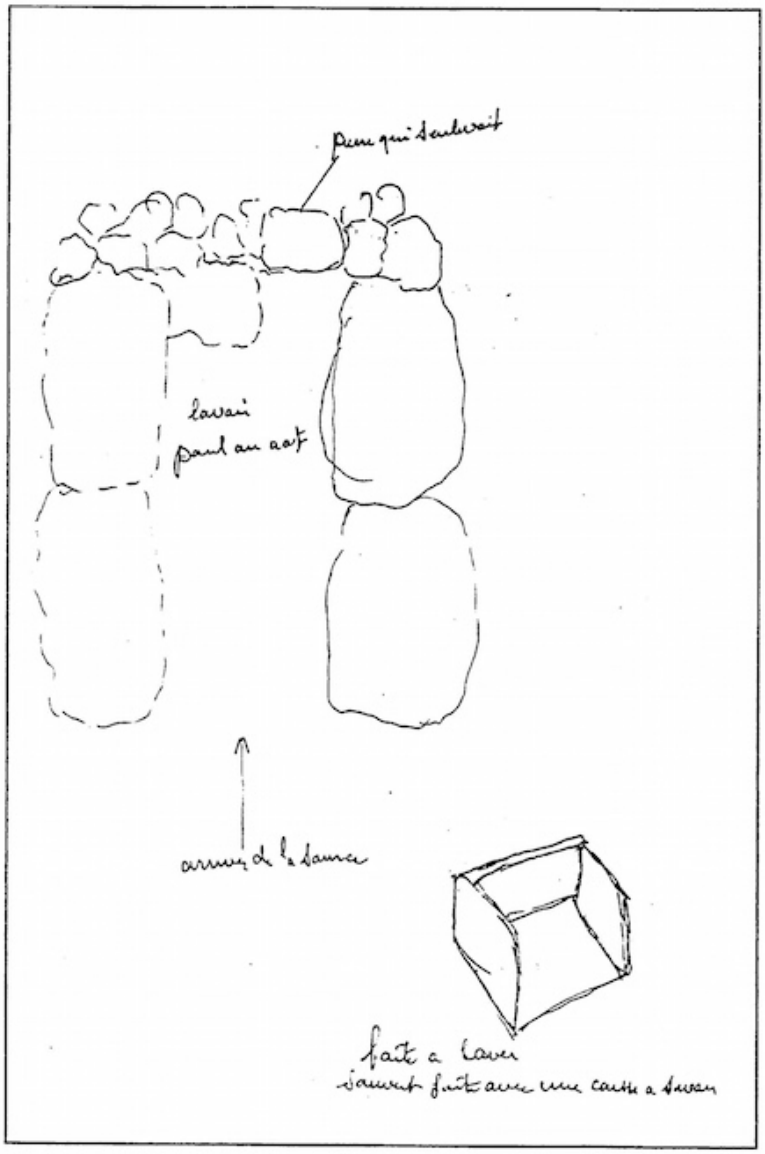
Mes premiers souvenirs, je les trouve à Brouënnou chez mes grands-parents, quand ma soeur est née. Pour soulager ma mère qui s'occupait de la ferme je fis ici une longue escale.

Mon père faisait le goémon avec ses deux matelots By et Louis Guélennoc, ses cousins.

By s'amusait beaucoup avec moi. Il se mettait sur le dos, je me dressais sur ses mains qu'il tenait au-dessus de sa tête. Envoyant ses pieds pour me prendre, il me catapultait sur la dune.

J'avais quatre ans quand ils se sont noyés tous les deux, l'annexe ayant été chavirée par une lame de fond qui s'est produite au début du flot, aux roches de Portsal.

Ma mère venait laver le linge au lavoir de la grève "Poul an Aot". Une petite source coulait, on y avait creusé une fosse dans le sable, deux grandes pierres plates de chaque côté, un barrage avec une pierre debout qui s'enlevait pour laisser courir l'eau sale et dégager le sable. Quatre personnes pouvaient s'y tenir avec leurs boîtes dans lesquelles elles se mettaient à genoux, certaines sur un peu de paille, d'autres directement sur le bois.



Avant de laver, il fallait attendre que la mer se retire et même qu'après une demie heure l'eau salée ait disparu.

Parfois on étalait le linge sur les galets, un peu plus haut, signe qu'il n'y avait pas beaucoup de mazout ! Ma mère descendait la côte avec la brouette de linge, et la remontait avec la brouettée de linge humide et je vous prie de croire que ce n'était pas une mince affaire de

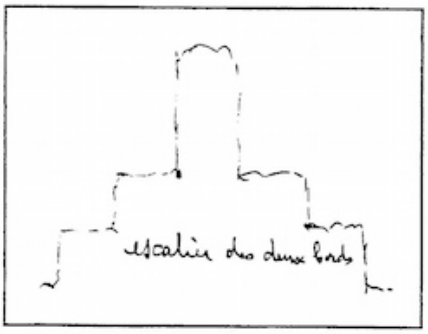
monter la côte. Ca vous faisait les bras, la route étant mal nivelée. Les cantonniers étalaient à la fourche des petits cailloux qui variaient de trois à six centimètres.

J'étais bien chez mes grands-parents Bihannic : quatre jeunes filles pour me garder et me choyer, ma grand-mère et tante Jeannette . . .

Voilà que mon grand-père fait construire un bateau dans la grange du haut, la grange aux charrettes. Moi, je voyais un très grand bateau, mais peut-être s'agissait-il d'une annexe. C'était Cabon de Saint-Pabu le constructeur. Je le vois toujours ce bateau, quille en l'air et comble de bonheur pour moi, Monsieur Cabon me fait une brouette à ma taille. Magnifique ! Avec mon copain "Fanch ar Mi" (il avait deux ans de plus que moi) nous avons décidé de monter la côte de Croas Anez pour montrer à mes parents et à ma petite soeur cette merveille. Mais, pour monter la côte, c'était une autre paire de manches. La petite roue trouvait devant elle des cailloux trop gros pour son diamètre et je tempêtais après cette brouette qui ne voulait pas avancer. Je crois même avoir fini la côte en la portant cette magnifique brouette.

Une autre fois, ça devait être au printemps 1925 , en février ou mars, la mer a tellement monté que l'eau était dans la maison. De peur que je ne me noie, ma tante Louise m'a mis dans le coffre à linge ! Vous pensez si j'étais fier. Je me prenais pour le capitaine car j'avais fait la relation entre le coffre qui flottait dans la maison et un véritable bateau. Plus tard, quand la mer s'est retirée on a pu constater les dégâts. La porte qui servait de passage aux bêtes, sortie de ses gonds, fut retrouvée dans le chemin qui monte entre chez Le Lann et Jean Bihannic ; la portée de petits cochons noyée dans la crèche, quant au petit veau, grand-père avait eu le temps de l'envoyer dans la grange d'en haut. Les années suivantes je me rappelle voir la mer sur la route, mais jamais si haut.

Chez mes grands-parents, pour arrêter la mer, un mur était construit tout le long de la route avec deux portes pleines, une entre les crèches (celle qui fut dégondée) et une deuxième plus au nord qui servait de passage aux charrettes. Pour entrer dans la cour il y avait un escalier de deux marches de chaque côté et au milieu une pierre plate qu'il fallait enjamber pour passer. Ainsi pour mes tantes, c'était facile de me garder. Je ne pouvais pas escalader cet escalier et tout le tour de la ferme était clôturé. Par contre, je suivais partout mon

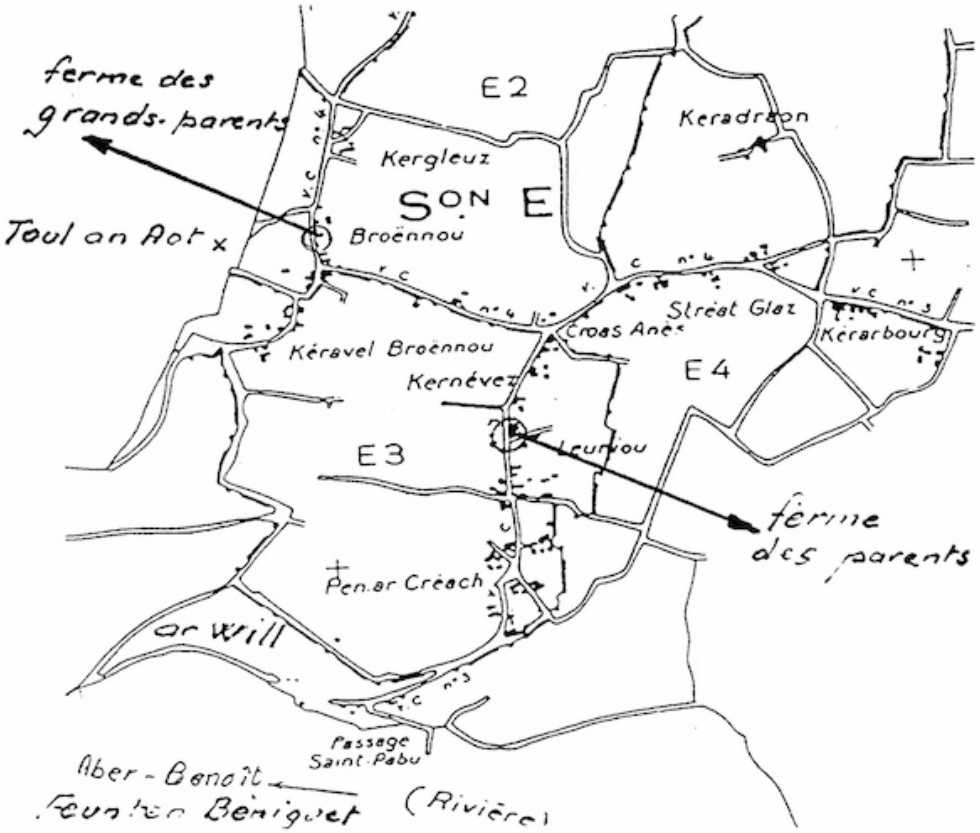


grand-père que j'appelais "Parrain Marie" car il était le parrain de ma soeur Marie : chercher du trèfle ou des betteraves, ramasser le goémon au Will. Une certaine fois un beau grain s'annonça par l'ouest. Mon grand-père courut aussi vite qu'il put afin de ramasser avant la pluie. Avec mes petites pattes, je le suivais loin derrière tout en criant : "Parrain Marie, Parrain Marie". Les filles au lavoir de Feunten Beniguet en Saint-Pabu avaient le plaisir de me répéter. Elles savaient bien qui j'étais, étant toutes plus ou moins cousines de mon père. Mon grand-père Thomas était de Saint-Pabu, fils du passeur et passeur lui-même avant son mariage avec ma grand-mère Perrine Guélénoc.

Il y avait dans la grange un beau vélo jaune avec de belles roues dont les jantes étaient en bois. Il appartenait à mon tonton François qui faisait son service militaire. Je n'avais pas le droit d'y toucher. Pourtant avec Fanch ar Mi, nous avons pris le vélo. Personne dans la maison : quelle aubaine ! Fanch faisait des petits tours dans la cour et j'ai voulu essayer. J'étais debout sur les pédales, une des jambes passée à travers le cadre. Il y avait une légère pente dans la cour. Au début Fanch me tenait. Je commence à dévaler la pente et "baoum" tout droit sur la batteuse . . . Plus de vélo, la roue avant en deux morceaux, le guidon de travers et moi couvert d'ecchymoses ! Nous aurions bien voulu cacher le vélo, mais il aurait fallu trouver une autre excuse pour expliquer mes écorchures.

Yves Thomas.

Né le 3 avril 1922



ELECTIONS MUNICIPALES 1995

1er TOUR : 11 juin

P : Liste de Poulpiquet **A** : Liste Arzur Suffrages obtenus

P	M TREGUER Christian	1061	
P	M CARAES Jean-Pierre	915	
P	M KERROS Yvan	912	
P	M PRIGENT Yves	906	
P	M BESCOND Jean François	895	**9 élus**
A	M ARZUR Jean-Paul	845	
A	M LE GOFF Jean-Louis	821	
P	M NORMAND André	817	
P	M MENUT Raymond	799	
	M[me] BELLEC Marie	773	
	M LAPORTE Jean-François	765	
	M[me] BIHANNIC Marie-Louise	762	
	M COUM Gilbert	761	
	M ROUE Bernard	759	
	M[me] OULHEN Catherine	737	
	M[me] MOYON -MARZIOU Marie-France	735	
	M LE GRIS Emmanuel	727	
	M LEON Jean-Paul	722	
	M STEPHAN Michel	720	
	M LABRIERE Marcel	718	
	M[me] DELATTRE-BRETON Christine	702	
	M LE VERGE René	697	
	M[me] BALCON Marie-Josée	697	
	M GILBERT Philippe	685	
	M[me] de POULPIQUET Odile	684	
	M RIVOAL Pierre	681	
	M APPRIOU André	679	
	M[me] QUEZEDE Marie Claude	670	
	M MAREC Michel	668	
	M[me] AUBERT Hélène	661	
	M CHAPEL Philippe	641	
	M NICOLAS Benoît	641	
	M ROUDAUT Denis	638	
	M FILY François	636	
	M LE ROUX Bernard	636	
	M CHAPEL Jean	633	
	M[me] BIHANNIC Yvette	623	
	M GUYOMARD Nicolas	615	
	M[me] BRIAND Nathalie	591	
	M APPRIOU Jean-Alain	582	
	M[me] LE GOFF Berthe	578	
	M LE GOFF Gérard	571	
	M[me] SALIOU Annie	559	
	M GUYOMARD Jacques	551	
	M LE GOFF Joachim	492	
	M[me] CHEVERT Odile	490	

ELECTIONS MUNICIPALES 1995

2ème TOUR : 18 juin

P : Liste de Poulpiquet **A** : Liste Arzur

		Suffrages obtenus	
P	M LAPORTE Jean-François	800	
A	Mme OULHEN Catherine	797	
P	Mme BELLEC Marie	793	
P	M ROUE Bernard	788	
P	M COUM Gilbert	786	
A	M LE GRIS Emmanuel	756	
A	M STEPHAN Michel	751	
P	Mme DELATTRE-BRETON Christine	750	**14 élus**
P	Mme BIHANNIC Marie-Louise	741	
P	M LEON Jean-Paul	738	
A	Mme BALCON Marie-Josée	722	
P	Mme MOYON -MARZIOU Marie-France	716	
A	M MAREC Michel	704	
P	M LABRIERE Marcel	698	
	M LE VERGE René	681	
	M GILBERT Philippe	679	
	Mme de POULPIQUET Odile	675	
	Mme AUBERT Hélène	675	
	M RIVOAL Pierre	672	
	M CHAPEL Philippe	663	
	M APPRIOU André	661	
	Mme QUEZEDE Marie Claude	655	
	M NICOLAS Benoît	654	
	M LE ROUX Bernard	645	
	M ROUDAUT Denis	635	
	M FILY François	606	
	M CHAPEL Jean	581	
	M LE GOFF Gérard	551	

Résultats :

- Liste de Poulpiquet : 16

- Liste Arzur : 7

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christian	**TREGUER**
Jean-Pierre	**CARAES**
Yvan	**KERROS**
Yves	**PRIGENT**
Jean-François	**BESCOND**
Jean-Paul	**ARZUR**
Jean-Louis	**LE GOFF**
André	**NORMAND**
Raymond	**MENUT**
Jean-François	**LAPORTE**
Catherine	**OULHEN**
Marie	**BELLEC**
Bernard	**ROUE**
Gilbert	**COUM**
Emmanuel	**LE GRIS**
Michel	**STEPHAN**
Christine	**DELATTRE-BRETON**
Marie-Louise	**BIHANNIC**
Jean-Paul	**LEON**
Marie-Josée	**BALCON**
Marie-France	**MOYON-MARZIOU**
Michel	**MAREC**
Marcel	**LABRIERE**

16	**Liste de Poulpiquet**
7	**Liste Arzur**

Municipalité

Maire : Christian TREGUER
1er Adjoint : Yvan KERROS
2ème Adjoint : Jean-Pierre CARAES
3ème Adjoint : Yves PRIGENT
4ème Adjoint : Marcel LABRIERE
5ème Adjoint : Jean-François BESCOND
6ème Adjoint : André NORMAND

* * *